



# Les nouvelles d'Anost

N°34

MAI 2017

## Edito

### Du nouveau pour nos commerces en 2017 !!

Oui, tout Anost en est fier.

Car ce début d'année a vu se transformer le visage de notre centre-bourg, sans que l'action municipale en soit, et de loin, la seule cause, et c'est en cela un double succès.

- Un salon de coiffure « dernier cri », en plein centre à côté de la pharmacie, dans une ancienne maison, réalisé de main de maître par Chrystelle et sa famille.

- L'épicerie Proximarché de Valérie et Frédéric Chaumont, dorénavant installée dans un ancien café... pour une surface de vente ayant doublé.

- Une maison médicale accueillant Clément Caravaggi, Luc Gallimard ainsi que Mathieu Hardy (ostéopathe récemment arrivé en Morvan) dans de nouveaux locaux inaugurés lors de la journée des vœux.

- Une pizzeria, et sa reposante terrasse, ayant rénové entièrement son espace cuisine, n'est-ce pas Cendrine ?

Et tout le monde, anciens et nouveaux, aux côtés de nos commerces habituels, toujours présents tous les jours de la semaine pour rendre notre commune entièrement autonome, c'est aussi cela les circuits courts dont on nous parle tant.

Félicitations à toutes et à tous pour ces initiatives. Merci de croire avec nous, même si certaines périodes traversées sont difficiles, en l'avenir d'Anost, et de notre (votre) place éminente dans le Haut Morvan.

Bon printemps à tous et à bientôt pour se retrouver au gré de nombreuses animations à venir d'ici l'été.

Jean-Claude Nouallet, Maire d'Anost



### Prochain rendez-vous à retenir :

**Conseil municipal** : vendredi 9 juin, vendredi 22 septembre, vendredi 24 novembre à 20h.

- Bulletin municipal d'Anost N° 34 Mai 2017

Rédacteur en chef : Jean-Claude Nouallet

Crédit photo : Olivier Chapuis, Monique Constant, Yvon Letrange, Jean-Claude Nouallet, Chantal Zanon, Christian Bigeard, Louis Basdevant, Bertrand Rateau.

Mise en page : Yvon Letrange Impression : KLS Autun.



# Les événements

## Choucroute

Une nouvelle initiative du comité des fêtes qui a rassemblé le 5 février en plein coeur de l'hiver La soirée a été animée par « La bande à Nanou ». Que du bonheur !



## Les voeux au personnel

Le 05 Janvier, personnel et élus étaient réunis pour les traditionnels voeux, un moment d'échange et de convivialité toujours apprécié. Le partage de la galette et le tirage des rois a permis de terminer cette réunion dans une ambiance des plus sympathiques.

## Départ regretté d'Arnold

Que de joie pour les enfants, lorsque Arnold se déguisait en, père Noël pour les conduire à l'école... Arnold prend une retraite bien méritée ainsi que son épouse Vera qui assurait le ramassage des collégiens.



## Annnonce du 80<sup>e</sup> anniversaire du centre d'incendie et de secours :

Le 9 juillet à partir de 10h00 se déroulera la journée porte ouverte à l'occasion du 80<sup>e</sup> anniversaire du centre d'incendie et de secours d'Anost.

Expositions de véhicules et tenues d'hier et d'aujourd'hui, photos, expositions véhicules miniatures ( grande collection d'un sapeur pompier de Saône et Loire ) démonstrations incendies domestiques , atelier incendie ,utilisation extincteurs , initiation secourisme , buvette ...

Nous vous attendons nombreux pour partagez cette journée avec nous. (BR)

## Relevé des compteurs d'eau :

Vous vendez votre maison ou vous déménagez, pensez à prévenir la mairie pour qu'un agent puisse relever l'index de votre compteur et enregistrer votre nouvelle adresse pour la facturation annuelle.

Vous venez de vous installer, pensez également à signaler votre adresse et votre relevé de compteur au jour de votre installation .

Vous êtes absent pendant la période de relevé des compteurs qui a toujours lieu en fin d'année (novembre-décembre), pensez à faire relever votre index lors de votre séjour ou signalez le en mairie avec votre nom et votre adresse.

Bien souvent des factures sont établies sur des estimations pendant plusieurs années. Toute modification après la facturation est très compliquée. Des relevés annuels facilitent le travail de notre secrétaire.

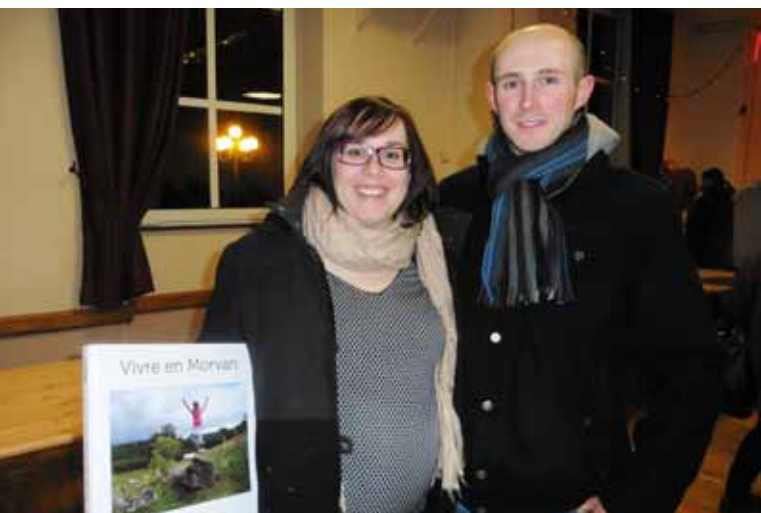




# Les événements

## Les vœux de la municipalité

Beaucoup de monde pour cette sympathique soirée. Un clin d'œil particulier aux nouveaux nés de la commune et un grand merci aux violons de l'Auxois pour l'animation de la soirée.



## Inauguration de la maison de soins infirmiers

Une nombreuse et chaleureuse assistance pour l'inauguration tant attendue de l'extension de la maison médicale d'Anost, destinée à compléter notre équipe de santé par l'installation au sein de ce local de nos 2 infirmiers, Clément CARAVAGGI et Luc GALLIMARD

, en présence remarquée de l'ensemble de nos fidèles occupants de la maison, Laurence MARTIN-FOURNIER, chirurgien dentiste et de Marie-Laurence POIRIER, masseur kinésithérapeute, de M. le Dr. Raymond BROEDERS, et de Mathieu HARDY, ostéopathe nouvellement installé en Morvan et qui partage désormais le local médical avec M. BROEDERS.

M. Eric BONCOURT, Sous Préfet d'Autun, M. Philippe BAUMEL, notre Député, et M. Rémy REBEYROTTE, Président de notre Communauté de communes.

M. Frédéric BROCHOT, notre conseiller départemental et M. Sylvain MATHIEU, Vice-Président du Conseil Régional, avaient tenu à être présents, marquant chacun à leur niveau l'engagement à nos côtés de l'État, et leurs collectivités, Région et Département.

Rappelons ces participations :

État (au titre de la DETR)	31.576€
État (au titre de la réserve parlementaire)	6000€
Région	10.000€
Département	20.000€

Pour un total de dépenses de 108.846€.





# Associations et activités

## L'Anostienne

C'est une franche réussite pour cette deuxième édition de l'Anostienne. Le beau temps aidant, c'est environ 500 personnes qui sont venues profiter de la diversité des chemins d'Anost. Un grand merci aux 36 bénévoles du comité des fêtes comité des fêtes et aux trois organisateurs : Thierry, Bertrand et Olivier, pour cette super manifestation.



## Cinéma

Quelques nouvelles du « plus joli petit cinéma du monde »...

Le passage à 4 films par semaine début septembre a permis de varier notre offre et de projeter plus de films différents afin de répondre aux différents publics : films « grand public », documentaires, films familiaux, films étrangers en VO, films plus « confidentiels » ...

Venez aux réunion du comité de programmation qui ont lieu tous les 3<sup>e</sup> vendredi du mois à 18h30 au cinéma, pour nous proposer vos idées de films !

La moyenne des entrées pour 2016 est de 29 entrées (pour rappel la moyenne nationale se situe autour de 10 entrées).

À partir d'avril, il n'y aura plus de séances familiales le dimanche après-midi (trop peu de spectateurs), mais un vendredi par mois à 20h30. Depuis mars, Anost-cinéma projette à l'essai un film par mois en version sous-titrée pour sourds et malentendants et notre public étranger (« Dalida », « Un sac de billes »).

Cécile Busin, arrivée dans l'équipe depuis un an, assure avec maestro sur un quart temps le travail de comptabilité, déclaration CNC, mise en page du programme et des affiches, formation, etc.

Après le ciné-débat consacré au documentaire « Qu'est-ce qu'on attend ? » le 24 mars dernier, nous allons programmer 2 événements, l'un début juillet et l'autre au mois de novembre.

Nous avons formé aux tâches de projection et de tenue de caisse 2 nouveaux bénévoles : Gaëlle Caravaggi et Jean-Marc Pauchard qui sont pratiquement opérationnels. L'été arrive bientôt avec ses 2 séances par semaine : Nous attendons de nouvelles recrues !

Prochaine AG le samedi 17 juin le matin (heure à déterminer). Consultez notre site [www.anost-cinema.fr](http://www.anost-cinema.fr) et inscrivez-vous à la news-letter afin d'être au courant de nos séances, actualités, événements. ( )

## Fleurissement de la commune

Les prix pour le fleurissement 2016 ont été remis le samedi 4 février à Branges (à côté de Louhans).

La commune d'Anost a remporté 3 prix sur 6 pour le canton :

1<sup>er</sup> prix : Jacqueline Milleret.

2<sup>e</sup> prix : Suzanne Bigeard

4<sup>e</sup> prix : Huguette Villemot

Pour la « brigade des fleurs » qui s'occupe du fleurissement et de l'entretien sur le bourg et le camping : 6<sup>e</sup> prix pour les communes entre 500 et 1 000 habitants.

Merci à toutes les personnes qui participent à l'embellissement de la commune.

# Associations et activités

## Caisses à savon

La première réunion publique d'organisation de la course de caisses à savon a eu lieu le vendredi 27 janvier. Bon nombre de bénévoles ont assisté à cette réunion, ce qui nous a permis d'avancer sur l'organisation de cette journée du 27 août.

Si vous voulez nous rejoindre, que ce soit en tant que bénévole, pilote... Il est encore temps !

Pour vous guider dans la confection de votre bolide, n'hésitez pas à demander le règlement à l'adresse mail : bebert71550@hotmail.fr ou bien en papier au garage Rateau.



## Jardin de La Poste

Des nouvelles de notre verger conservateur : les arbres fleurissent on va attendre les premiers fruits ... (CZ)



## Livres en pâte



Gérard Gautier

Le jeudi 23 mars s'est tenue l'assemblée générale de Livres en pâte : Le président Gérard Gautier a présenté le bilan de la 20<sup>e</sup> Fête du livre, il y a eu ensuite **Élection du bureau** :

Président : Gérard Gautier

Vice-présidente : Chantal Zanon

Trésorière : Dominique Garnet

Secrétaire : Monique Constant

La fin de La Réunion a été consacrée à la préparation de la 21<sup>e</sup> Fête du livre qui aura lieu les 22 et 23 juillet 2017. (CZ)

## Comité des Fêtes

Le 11 février dernier se déroulait l'assemblée générale du comité des fêtes, avec un grand absent, Daniel Hannover, qui aura tellement œuvré pour maintenir et développer les animations sur Anost toutes ces dernières années. Son entrain, sa bonne humeur et son sens de l'organisation, mais surtout sa gentillesse et son sens de l'amitié, sont les aspects que chacun aimera à se rappeler.

Devant près de 40 participants, bénévoles, le bilan de l'année 2016 a été présenté, positif aussi bien en terme de participation aux différents événements qu'en terme financier.

**Les grandes dates de l'année 2017** ont été validées.

Trois événements sont déjà passés, « La Choucroute », une première en 2017 voulue par Daniel et avec près de 80 participants, et la soirée théâtre du 11 Mars, avec la pièce « Le Prénom », présentée par la compagnie autunnoise « Les Potes à Dyonisos » qui a enchanté près de 65 spectateurs. Dimanche 16 Avril : l'Anostienne avec près de 500 participants

Les dates à retenir pour le reste de l'année :

Dimanche 21 Mai : fête de l'Ecotourisme en partenariat avec les stations vertes. Jeudi 25 Mai: Vide greniers

Samedi 3 Juin: Jambon à la broche, Jeudi 13 Juillet: Feux d'artifice et bal, Samedi 5 et dimanche 6 Août: Saint Amour et Omelette géante, Dimanche 27 Août: Descentes de caisses à savon organisée par l'Amicale des Pompiers d'Anost, Dimanche 22 Octobre: Loto

Dimanche 31 Décembre: Réveillon du jour de l'An

Pour finir cette réunion, un nouveau bureau a été élu pour l'année 2017.

Président :	M. Bernard Hannover
Vice-Président :	M. Maxime Hannover
Vice-Président :	M. Christian Bigeard
Trésorière :	M <sup>me</sup> Anne-Marie Morgat
Vice-Trésorière :	M <sup>me</sup> Martine Gauthy
Secrétaire :	M. Marcel Bigeard
Commissaire aux comptes :	M. Louis Basdevant



# Ça bouge dans les hameaux

## Varin et Sanceray coopèrent

Un bel exemple de collaboration entre hameaux, Sanceray vient aider Varin à démonter/préparer un chariot, que les Miens vont récupérer !



## Atelier Pléchie

Atelier de l'écomusée du Morvan : pléchie au hameau du Creux samedi 25 mars.



## Le chemin de la Pierre des Bordes à nouveau accessible

Grâce à Chantal, Geneviève et l'aide de Myriam et Patrick, le chemin d'accès à la croix de la Pierre des Bordes a été remis en état, il est de nouveau facile d'aller contempler le magnifique paysage visible depuis ce site antique et reposant. Mieux encore, une boucle de balade a été fléchée qui fait un petit tour bien sympathique : au départ du gîte de Dront, en passant par l'aire du châtaignier, l'orme de Brévoigne et retour à Dront par le Mont.



## Un bel abri-bus aux Pignots

La consultation des habitants lancée dans le bulletin municipal n°31 a fait apparaître aux Pignots une amélioration indispensable :

- la construction d'un abribus, destiné aux jeunes du collège et du lycée et aux enfants du primaire. Cette réalisation a été confiée à Pascal Viellard, autoentrepreneur à Cussy-en-Morvan et réalisé entièrement avec du bois local.

La commune montre l'exemple des circuits courts.





# CCGAM, Parc...

## La nouvelle Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan a élargi une nouvelle fois son périmètre en fusionnant avec la Communauté de Communes Beuvray Val d'Arroux (Etang-sur-Arroux, Saint-Léger-sous-Beuvray...) et en intégrant 4 communes du Couchois, dont Couches en particulier.

Au total, la CCGAM compte au 1er janvier 2017 55 communes et près de 40000 habitants.

Son fonctionnement est celui d'une communauté d'agglomération à dimension du bassin de vie de l'Autunois, et englobant l'Ouest des communes du Haut Morvan de la Saône-et-Loire.

L'originalité du fonctionnement repose sur une organisation entre la ville centre, Autun, 4 pôles de services de proximité, dans l'ordre démographique Epinac, Etang, Couches et Anost qui avec Cussy avoisine 1200 habitants permanents et plus de 2000 si l'on compte les résidences secondaires.

Nous sommes donc l'un de ces 4 pôles et la transformation de notre mairie pour accueillir les services de demain est en cours.

Il n'appartient pas à ce bulletin municipal de faire l'information complète sur tous les services rendus par la Communauté de Communes.

Sachez néanmoins que nous disposons en mairie de toutes les informations pratiques sur les compétences :

- services scolaires et périscolaires
- activités de loisirs pour les jeunes
- déchetterie
- services petite enfance
- aides à l'habitat
- pépinières numériques
- circuits courts
- action sociale
- animation personnes âgées
- accueil de nouvelles populations
- portage des repas à domicile

## Louis Basdevant président de l'office du tourisme du Grand Autunois Morvan

Louis Basdevant a été élu le 07 février par le conseil d'administration. Louis remplace à ce poste Marc Gauthy décédé en 2016 et qui occupait brillamment la fonction. Bonne chance à Louis dans cette difficile mission.

## Liste bureau CCGAM

**Président** : Rémy REBEYROTTE - Maire d'Autun

**1ère VP** : Marie-Claude BARNAY - Maire de La Grande-Verrière Finances

**2ème VP** : Michel BELHOMME - Maire d'Auxy Administration Générale - Mutualisations - Ressources Humaines

**3ème VP** : Claude MERCKEL - Maire d'Epinaç Affaires scolaires **Avec** : Gilbert GRILLOT - Maire de Dracy-St-Loup-Mutualisations - Suivi des TAP Dominique COULON Suivi du fonctionnement des écoles

**4ème VP** : Dominique COMMEAU - Maire d'Etang-sur-Arroux Santé, accessibilité et accueil des nouveaux arrivants Contrat local de santé Accessibilité et handicaps

**5ème VP** : Emile LECONTE - Maire de Couches Culture et animation **Avec** : Josette JOYEUX Réseau des bibliothèques et conservatoires Dominique COULON Eduen

**6ème VP** : Jean-Claude NOUALLET - Maire d'Anost Politiques contractuelles - Urbanisme et habitat -Transition énergétique **Avec** : Gérard BERGERET- Maire de Cordesse Accompagnement du PLUI Marie-Claude FLECHE-MOREAU Politique de l'habitat

**7ème VP** : Jacques PALLOT Economie et formation

**8ème VP** : Anne-Marie DUCREUX - Maire de St-Léger-sous-Beuvray Tourisme et communication

**Avec** : Jean-Louis PORCHERET- Maire de Tintry Commerce, artisanat et design Christian DEMIZIEUX- Maire de St-Prix Formation et réseau des ambassadeurs

**9ème VP** : Christian GILLOT Développement rural, agriculture et restauration collective **Avec** : Jean-Louis LAURENT Circuits courts et restauration collective

**10ème VP** : Hubert LOBREAU Travaux voirie et réseaux - Protection des milieux naturels **Avec** : Gérard POIGNANT- Maire de St-Jean-de-Trézy Voirie

**11ème VP** : Jean-Paul LORIOT - Maire de La Chapelle-sous-Uchon Travaux bâtiments et salubrité publique **Avec** : Michel MENAGER- Maire de Laizy Collecte et traitement des déchets ménagers Michel PILARD - Maire de St-Léger-du-Bois Bâtiments

**12ème VP** : Yannick BOUTHIERE - Maire de La Tagnière Animation jeunesse et loisirs **Avec** : Odile MANEVAL Suivi des centres de loisirs

**13ème VP** : Jean SIMONIN - Maire de St-Emiland Transports et mobilités

**14ème VP** : Jean-Baptiste PIERRE - Maire de Sommant Développement numérique

**15ème VP** : Monique GATIER Action sociale, autonomie, famille et politiques d'insertion **Avec** : Gilbert DARROUX Politique de l'insertion et coopération

- Anne-Marie MARILLER - Maire de La Celle-en-Morvan

- André BONNET - Maire de Brion

- Pascale BILLIER

- Marie-Lou CONDETTE

- Jean-Yves JEANNIN - Maire de Thil-sur-Arroux

# Votre mairie

## Nouvelle mairie et halle – où en sommes-nous ?

Le concours d'architectes engagé a rendu son verdict à l'issue du jury réuni le Vendredi 3 février, qui a retenu l'Atelier CORREIA de Saulieu devant l'atelier AMD Architectes d'Ecuisses.

Nous envisageons, dès que le programme, arrêté sous forme d'esquisse à ce jour, aura fait l'objet des ajustements nécessaires, à la demande du conseil municipal, de le porter à la réflexion de tous sous la forme d'une présentation publique début juillet.



## Nouvelle procédure de demande de Carte Nationale d'Identité (CNI)

Depuis le 22 Mars 2017, comme sur l'ensemble du territoire français, les dossiers de demande de CNI ne sont plus à déposer à la Mairie d'Anost mais dans l'une des mairies équipées d'un dispositif de recueil, quelle que soit la commune de résidence du demandeur. Pour les habitants d'Anost, les mairies les plus proches sont Autun, Etang-sur-Aroux ou Le-Creusot.

Les formulaires nécessaires à l'obtention de la CNI sont toujours disponibles en mairie, ou peuvent être téléchargés sur internet à l'adresse suivante : <https://ants.gouv.fr>

Pour contacter les services de l'état-civil de la mairie d'Autun : 03 85 86 80 00

N'hésitez pas à contacter la mairie d'Anost pour connaître les pièces nécessaires à votre demande.

## Du nouveau à la mairie d'Anost

Mme Noémie Chaudron, 35 ans, 1 enfant, résidant à Saint-Martin-de-la-Mer, est depuis le 1er avril notre nouvel agent d'accueil, en remplacement d'Amandine MURATI, qui a choisi de se rapprocher de son domicile en occupant le même poste à la mairie d'Ouroux-en-Morvan.

Un changement soigneusement préparé.

Noémie CHAUDRON a exercé pendant 7 ans comme directrice de l'office de tourisme de Saulieu. Elle a réussi le concours de Rédacteur Principal auprès du CNFPT.

Noémie est placée sous l'autorité de Mme Gina MENARGUES.

Bienvenue à Noémie.

M. Florian Eckert, 21 ans, s'est vu confier un contrat d'avenir de 3 ans à compter du 18 avril, auprès des services techniques communaux. Il est venu en remplacement de M. Jean-François Champet, en poste jusqu'à la fin de l'été. Florian Eckert est originaire d'Anost et est Pompier Volontaire auprès du Centre de Secours. Il sera placé auprès de Laurent Goujon et de Ludovic Piardet pour divers travaux d'assistance aux bâtiments en particulier.

Rappelons que le contrat d'avenir est pris en charge à 75% par l'Etat au profit des jeunes de moins de 25 ans. Il est destiné à leur faire acquérir une formation qualifiante dans le cadre d'un parcours professionnel de terrain.





# Votre mairie

## Parcelles et Maison à vendre

La Commune a récemment intégré dans son patrimoine une maison ainsi que différentes parcelles que les services de l'État avaient identifiées « sans maître ».

Le Conseil Municipal a décidé dans sa séance du 3 février 2017 de mettre en vente l'ensemble de ces biens selon les modalités suivantes :

- les parcelles de terrain et l'immeuble seront cédés, à offre égale, par priorité aux propriétaires riverains;
- la liste des parcelles fera l'objet d'un affichage et d'une publication invitant les acheteurs potentiels à faire parvenir leurs offres à Monsieur le Maire;
- tous les frais concernant la transaction seront entièrement à la charge des acheteurs;
- le prix de vente ne pourra être inférieur à 1000 € par hectare.

Vous êtes intéressé par l'achat comment procéder :

- Faire une offre chiffrée d'achat adressée par courrier, avant le 30 juin 2017, à Monsieur le Maire, en précisant :
- votre identité
- la ou les parcelles ou la maison concernée(s)
- le montant de votre offre d'achat
- si vous êtes riverain les références des parcelles vous appartenant.

La Maison à vendre est située dans le bourg au 1 Chemin des Graillots, Parcelles E116 et E117 pour une surface totale de 468 m<sup>2</sup>.

Pour la visiter prendre rendez-vous en Mairie.

## Pour retrouver une parcelle sur le cadastre

1 - Sur Internet : [www.cadastre.gouv.fr](http://www.cadastre.gouv.fr)

Choisir : Préférer une recherche par références cadastrales

Dans la recherche compléter le nom de la commune, le code postal et le département.

Dans le cadre parcelle mettre 0 pour le préfixe, la lettre dans la case section et indiquer le numéro de parcelle.

Dans le bas de la page cliquer sur rechercher, puis dans la zone jaune qui apparait sur la page cliquer pour voir la parcelle.

2 - Consulter le cadastre papier en Mairie dans la salle du Conseil aux heures d'ouverture de la Mairie.

du Lundi au Vendredi tous les matins entre 9h et 12h.

Les après-midi des Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi entre 13h30 et 17h.

## Liste des parcelles à vendre :

### Les Surface sont en en m<sup>2</sup>

AB 11	Le Haut de l'Aillant	3 545
AB 31	Crot de Lardielle	1 555
AI 139	Corcelles	78
AI 141	Corcelles	360
C 239	La Pièce	1 085
C 265	Les Riaux	835
C 360	Le Creux	215
C 384	Le Creux	520
C 423	Champ du Bois	2 142
C 480	En Brevoine	1 410
C 491	En Brevoine	825
C 512	En Brevoine	856
C 567	En Brevoine	977
C 618	En Brevoine	850
D 522	La Fontanotte	159
D 581	Le Creux	99
E 1061	Les Seffauds	2 035
F 378	Bas des Tannières	1 677
F 916	Les Croisées	1 950
F 935	Les Croisées	1 140
G 30	La Come	3 454
G 107	Champs de Lafay	178
G 206	Les Curés	4 210
G 207	Les Curés	1 420
G 253	La Vente	2 090
G 432	La Pièce	2 540
G 573	La Bouloye	1 130
G 661	Pré de la Chaussée	2 498
G 681	Pierre au renard	5 016
G 682	Pierre au renard	1 279
H 394	Le Bas du Creux	2 419
H 555	Les Girards	1 320
H 627	Le Réveil Matin	3 095
H 692	La vente	913
H 1000	Mont Crot	5 440
H 1006	La grande Chaintre Piron	3 423
H 1008	La grande Chaintre Piron	3 720
H 1171	Pierre d'Eau	1 047
I 51	Le Haut des Poiriers	1 281
I 202	Champs Blancs	936
I 1053	Les Courtes Rayes de Bussy	1 873
I 1080	En Troincet	1 410



# Daniel HANNOYER, Cher Daniel...

## À toute sa famille, à tous ses amis,

Au nom de notre conseil municipal, au nom de ton conseil municipal Daniel, le tien. C'est le tien.

Nous redoutions tous ce moment.

Grâce à tes proches et à tes soignants, tu l'avais repoussé le plus loin possible pour que tu continues à profiter de la vie, dont tu disais que tu l'avais bien servi, que tu y avais été heureux...

Pour Anost et son conseil, c'est un membre de notre famille qui disparaît. Ce n'est pas le premier.

Depuis 6 ans, pensons à Guy MARTIN, Yves JACQUET, Pierre LEBRETON, Daniel GEY, Daniel SAUGET... qui ont tant donné. Daniel avait plusieurs familles : sa famille famille, sa famille des amis, collègues de travail, sa famille d'Anost, de Joux ..., Ses sapins étaient aussi sa famille.

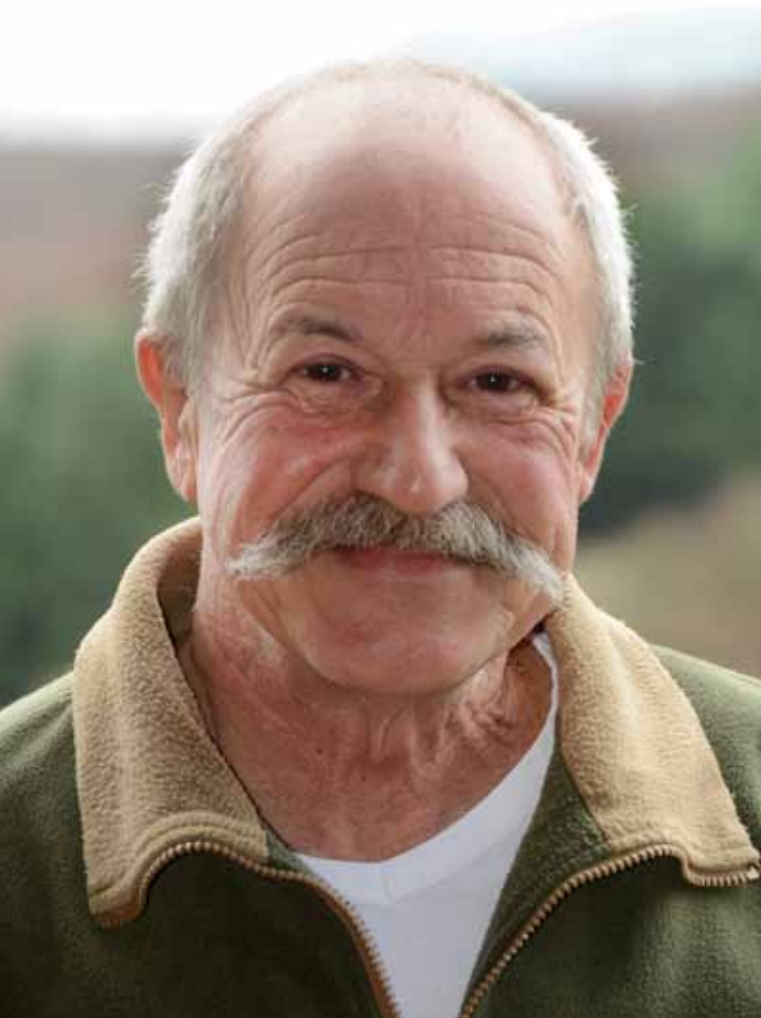
Anost et les HANNOYER : une commune et une famille étroitement liée de tous temps.

Proches de nous, Henri, le papa de Daniel, de ses frères et sœurs ici présents, avait été au conseil municipal et adjoint d'André Basdevant, de 1965 à 1985 ; Bernard, ton frère, avait pris le relais en 1989 pendant 10 années.

Mais Daniel n'en avait jamais été éloigné : il se consacrait à son engagement de pompier.

Cela le tenait au plus près de tous les gens d'Anost, lorsqu'il était éloigné la journée, oeuvrant comme soudeur qualifié à Autun, je salue ses anciens collègues présents,

Mais aussi et surtout depuis la naissance de Richard, il y a 47 ans, comme « double actif » comme on disait, dans ses champs de sapins.



Daniel consacrait sa vie au travail, en privilégiant celui de la terre. Il s'ouvrit une 2<sup>e</sup> vie professionnelle à Joux, à travers une entreprise modèle devenue une référence pour tout le Morvan. Les sapins de Daniel, c'étaient les plus beaux parce que « tout ce que Daniel faisait, il le faisait bien ».

C'est tout naturellement dans cette suite logique que Daniel, sollicité de toute part, finit par accepter de se porter candidat conseiller municipal en mars 2008.

Le très grand nombre de voix attaché à son nom, en 2008 et en 2014, témoignait de la profonde confiance que les habitants et les électeurs d'Anost lui portaient.

Il faisait cohésion autour de lui parce que Daniel était apprécié de tous.

Daniel n'a jamais aimé les grandes discussions. L'action municipale, pour lui, c'était d'abord le contact : alerter sur le niveau du trop plein d'eau, intervenir en urgence sur les fuites, surtout trouver à chaque situation une réponse simple plutôt que de se compliquer inutilement.

Agir directement, rendre service à tous parce que cela faisait partie des valeurs de Daniel, ses valeurs.

Sa capacité d'aller toujours à l'essentiel, de dégager rapidement et instinctivement les priorités.

Son sens inné des relations humaines comme on dit dans un autre monde, sa capacité à poser les limites, mais aussi son humilité, en faisait un conseiller très très écouté.

C'est à travers le comité des fêtes, dont il avait accepté d'assurer la Présidence, non pour être Président, il n'en tirait – comme pour tout – aucune fierté personnelle – très loin de là. Plus à l'aise dans toutes les organisations matérielles, où son sérieux et sa rigueur excellaient.

C'est à toi Daniel que le Comité des Fêtes doit son rayonnement renouvelé pendant ces périodes : bals, feux d'artifice, lotos, jambons, réveillons, omelettes, courses cyclistes, St Amour... Une très belle époque pour la commune dont on se souviendra. Daniel incarnait au plus haut ce qu'était le bénévolat, le désintéressement...

C'est à lui aussi que l'on doit la fusion avec le Club des Aînés « On ne peut pas y laisser tomber » disait-il devant le risque de sa disparition. Et avec l'âge, Daniel s'investissait toujours davantage.

N'oublions pas non plus, cette ouverture d'esprit, cette curiosité, aussi cette passion de la découverte, à travers les voyages et les rencontres, en moto, vers d'autres horizons...

C'est aussi cela Daniel, attaché à ses terres, à sa commune, à Joux, à sa famille, mais aussi ouvert sur les autres et sur le monde.

Mais vois-tu, Daniel, je me suis demandé si la meilleure façon de te rendre hommage aujourd'hui c'eût été de ne pas parler.

Simplement de penser à toi, à tous ces moments partagés, rien d'autre. Si tu avais été là je t'aurais demandé ton avis mais tu n'es plus là pour nous le donner, cet avis, c'est la preuve que l'on aura du mal à se passer de toi.

Merci et au revoir Daniel, nous te devons tous, chacun, beaucoup. Jean-Claude NOUALLET

Hommage du 30 Janvier 2017 à l'église d'ANOST



## Cher Armand Dante,



C'était le 17 juin 2015

**Continuons la conversation,**

J'ai toujours pensé que tu étais un résistant éternel à la mort, bon c'est bête une petite opération, un petit saignement, c'est pas digne de ton immortalité de poète qui avait fêté ses 93 ans

In mémoriam - éternité du poète !

- **Rappelle-toi, toi qui es mémoire vivante, il y a quelques mois nous étions remontés au maquis Socrate à Anost** et tu m'avais dit « tu m'as fait rajeunir de soixante dix ans », nous étions là devant les trous, les points d'eau, les caches d'armes, l'île, la cascade, et je me souviendrais toujours de ton regard devant la forêt du Maquis... On a rien dit, tu étais de dos vers l'horizon, les oiseaux, la forêt et Hélène.

- Oui tu tenais au silence, au simple sourire.

- Oui tu disais, on vivait dans des trous comme ça, nous les premiers résistants. Tu avais raconté l'histoire au cinéma d'Anost, dans "l'instinct de résistance" la veille, où tu faisais figure du dernier vivant résistant avec nos anciens. Pas d'affectation, il dit ça Dante. Logique de résistance. Un point c'est tout.

Bon, reste les images, les films, les témoignages etc. Mais ta voix Dante, ta voix de poète que j'entends quand tu dis « les mains », poème que je t'ai lu, l'autre jour, dans la chapelle des 7 dormants à Autun, dans une jouissance partagée, qui l'entendra, ta voix vive qui me poursuit tout ce jour sans deuil.

Quelle est-elle cette voix, cette voix de toutes ces dernières années où tu venais vers nous à Autun, dans l'amitié, l'intimité, où nous entendions, certes les mêmes histoires, non pas d'un vieil homme, mais d'un homme qui opérait sur les mêmes faits des variations quantiques aux indéterminations calculées dans son esprit. Nous nous regardions discrètement et même Hélène avait l'air de dire une incertitude devant tes récits.... Mais nous lisions « la traversée du langage », et nous étions convaincus par ton nouveau théâtre quantique...

Que la poésie fut toujours quantique tu n'avais pas besoin de m'en convaincre, l'être, les lettres sont indéterminables, depuis longtemps, mais aujourd'hui, certes, encore plus indéterminés... aléatoires tu veux dire... comme est le monde aujourd'hui....

Vous n'avez pas remarqué que la vie est incertaine au final, Gatti ? Jean-Pierre Renault

## Les randonnées de l'été

Sorties de 6/8km- **gratuit**

Samedi 8 juillet: découverte des vitraux de l'église d'Anost avec Jean Liger

RDV 15h parvis de l'église

Samedi 15 juillet: flore d'été avec J.C Nouallet

RDV 14h gîte d'Athez

Samedi 29 juillet : nouvelles révélations sur le gisant féminin Isabeau d'Anost avec Jean Liger - RDV 15h parvis de l'église

Samedi 5 août: un peu de géologie, voie du tacot, carrière des Corvées. Avec C.Zanon

RDV 14h gîte d'Athez

Lundi 7 août : randonnée nocturne à la frontale avec H. Rosini

RDV 22h place de la mairie (10 km)

Samedi 12 août: rando des sommets avec Y. Letrange

RDV 14h gare de Vaumigon (plus de 8km et plus de dénivelé)

Samedi 26 août: "la forêt d'Anost" avec P. Marvin.

RDV 14h parc à sangliers

Samedi 16 septembre : Découverte des vitraux de l'église d'Anost avec Jean Liger.

RDV 15h parvis de l'église

Plus d'infos : Mairie d'Anost 03 85 82 73 26

## Co-voiturage ?

Le carburant qui alimente nos moyens de transports occupe de loin la plus grosse part de nos consommations d'énergie. Nous détruisons ainsi d'énormes quantités de carburants fossiles qui en brûlant génèrent d'autant, des gaz à effet de serre responsables du réchauffement climatique. Comme en témoignent les pointes de pollution au niveau des villes et des grands axes routiers, il est clair que nos automobiles, camions et autres véhicules ont également une grosse responsabilité dans la pollution de l'air que nous respirons.

Alors, essayons au maximum de covoiturer, une voiture qui roule pour deux ou trois personnes, pollue deux ou trois fois moins que trois voitures avec une seule personne. De même, à chaque fois qu'il est possible, essayons de grouper nos déplacements, adaptions notre conduite, à l'économie... Et puis, si on ne va pas trop loin, pourquoi ne pas prendre le vélo, ou marcher à pied ? Faites connaître vos déplacements, renseignez vous auprès de vos amis... Il existe également des sites Internet dédiés. Merci pour l'environnement. (YL)

<https://www.blablacar.fr/>, <https://covoiturage-libre.fr/>





# Démarche participative

L'été dernier, par le bulletin municipal n°31, nous lançons un questionnaire destiné à recueillir vos avis sur les améliorations que vous jugiez nécessaires pour améliorer le quotidien de notre vie communale.

26 réponses ont été recueillies, embrassant un large panel de sujets quotidiens qui, pour chacun d'entre eux, mériteraient un plus long développement.

Daniel Turpin, conseiller en charge de la démarche, a tenté de présenter les réponses à vos préoccupations sous forme d'un original « abécédaire ». Bravo pour ce retour, même s'il se révèle sans doute largement incomplet ou imprécis sur des questions bien souvent posées par rapport à une situation particulière et individuelle, mais qui a le mérite de resituer chaque réponse dans le contexte plus global de l'intérêt général communal. A poursuivre.

Jean-Claude Nouallet

L'ensemble des points que vous avez évoqués ne relève pas toujours de la gestion communale. Certains relèvent de la CCGAM (Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan) ou du département. Vos observations seront néanmoins transmises dans ce cadre précis.

**A...Assainissement :** Régulièrement, nous sommes interrogés sur la question d'un assainissement collectif pour certains hameaux agglomérés. Si notre commune devait envisager cet investissement, une étude financière datant de 10 ans a montré que sur l'ensemble des hameaux (sans prendre en compte les hameaux bénéficiant d'un syndicat d'eau privé) le montant estimé serait de 18 millions d'euros.

Compte-tenu du coût élevé de cet investissement, en fonction de la configuration de certains hameaux, il peut être pertinent que des habitants de hameaux prennent l'initiative de se rassembler pour projeter l'installation d'un assainissement. Il s'agira là d'une démarche qui ne pourra pas engager la responsabilité de la commune ; cela sera considéré comme un assainissement non collectif et autonome. Pour information à ce jour une centaine de foyers bénéficient dans le bourg d'assainissement collectif, géré par la commune d'Anost.

Beaucoup d'entre vous ont déjà investi dans une installation individuelle. Cette question pourra être aussi débattue dans le cadre des réunions de hameaux.

**B...Béguinage :** Certaines personnes souhaitent voir se développer dans notre commune un béguinage pour seniors. Cette réflexion est très présente dans notre politique et un dossier de faisabilité a été présenté.

Il s'avère cependant que peu de personnes ont répondu officiellement être intéressées par le petit questionnaire paru dans le dernier bulletin, ce qui fragilise considérablement notre dossier auprès des bailleurs sociaux susceptibles de nous aider à bâtir ce projet.

Notre commune continue néanmoins à rechercher un financement possible pour un tel projet. Nos dernières informations indiquent qu'il sera nécessaire de prendre du temps pour trouver le bailleur social prêt à soutenir notre projet, d'autant que l'attribution des Prêts Locatifs Aidés est peu orientée pour les communes rurales.

**C ...Chiens :** Le chien est sans doute l'un des animaux domestiques le plus apprécié tant il est précieux pour la compagnie de l'être humain et l'affection qu'il apporte que par le sentiment de sécurité qu'il assure. Cet animal vers lequel on peut être si attaché même s'il n'a pas la parole,

sait se faire entendre lorsqu'il aboie. Aboier pour un chien, quoi de plus normal, pourtant les aboiements constituent sans aucun doute la source la plus fréquente de litiges entre un propriétaire de chien et son voisinage.

Il peut être difficile de supporter des aboiements à répétition, en pleine nuit ou en cours de journée. La loi ne pénalise pas directement les aboiements de chiens, cela est considéré comme un bruit normal que peut causer un animal. Par contre la loi sanctionne les propriétaires ou possesseurs d'animaux « qui ne prennent pas toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage ». Cette réglementation s'applique 24h sur 24h (article R1334-31, et articles R1337-7 à R1337-10 du code de la santé publique).

Mais alors que dit la Loi concernant les aboiements ?

On parle de bruits de comportement ou de bruits domestiques. Ils sont soumis aux dispositions du Code de la santé publique : article R.1334-31 : « aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité. » Ainsi, si le chien de vos voisins hurle à la mort, ou aboie tous les jours, ou de longues heures durant, vous êtes dans votre droit de demander au propriétaire de faire taire son animal. Dans le cas d'un chien qui aboie la nuit, ces aboiements sont assimilés à du tapage nocturne (article R 623-2 du code pénal)

Il existe des systèmes permettant d'atténuer ce problème d'aboiement. : Système Anti-Aboiements 80€ - Boîtier Anti aboiement ultrason 25€

**D...Débit en eau :** La question de l'insuffisance du débit d'eau dans certains hameaux est souvent évoquée comme pour les Pignots, Corcelles, Montcimet etc.

Un schéma directeur d'alimentation en eau potable a été élaboré par un Conseil Municipal en 2011 pour le réseau communal. Ce schéma prévoit l'amélioration progressive de l'alimentation en eau potable. Chaque année des investissements sont engagés pour résoudre la résorption des fuites ou renouveler des canalisations.

**F...Forêt :** Des inquiétudes ont été exprimées quant à la préservation de la forêt. Certains demandent à préserver l'aspect original et naturel du Parc Régional du Morvan en forçant les exploitants des forêts à replanter des feuillus au lieu des résineux. D'autres sont très critiques vis-à-vis des exploitants de bois qui n'ont pas toujours le souci de remettre en état les chemins de randonnées après exploitation. Pour la préservation des chemins certains évoquent l'interdiction de quads ou de motos ; d'autres souhaitent au contraire leur développement pour des raisons économiques. Les textes de loi indiquent la libre circulation des chemins ruraux.

**H...Haies :** Souvent il peut être reproché un manque d'efficacité pour l'entretien des abords de voies ou d'élagage des haies. L'entretien des routes et des abords relève d'une compétence particulière. Les routes départementales sont gérées par le Conseil Départemental (Direction des Routes et Infrastructures). Les routes et chemins communaux relèvent de la compétence des communes. La commune d'Anost doit entretenir 40 kms de route. Par ailleurs il appartient aux riverains d'entretenir les chemins ruraux.



Les riverains sont sollicités pour procéder à l'élagage des haies. La commune assume une grande part d'entretien pour maintenir les voies visibles et disponibles.

**I...Internet** : La réception d'internet est très inégale selon l'endroit de notre habitation. Une forte demande est constatée pour que l'on améliore le débit d'internet. Le bourg semble avantagé. Une politique départementale va, dans les mois à venir, déployer le très haut débit. Le sujet mériterait un développement complet dans un prochain bulletin municipal.

**L...Lecteur** : A travers cette démarche participative, nous pouvons vous proposer un prolongement. Vous pouvez réagir sur les différents points qui ont été présentés. Vous pouvez vous saisir aussi du questionnaire pour donner votre point de vue. Un courrier des lecteurs dans un prochain bulletin, pourrait également faciliter les échanges. Questions, observations, interrogations, réflexions..... à vous de choisir dans le souci du respect mutuel.

**M... Marché** : Visiblement l'organisation d'un marché de produits d'artisanat local pérenne et régulier intéresse. Au printemps et en été comme le suggèrent certains ou une à deux fois par mois comme le demandent d'autres ? L'idée d'un marché pour notre commune est une éventualité envisagée. Il est inscrit dans les projets de la commune la construction d'une halle. Son utilisation peut intégrer le cas échéant cette initiative.

A ce jour 3 marchés sont organisés dans l'année sur Anost ; que ce soit à l'initiative de l'association Foire et marchés ou de la CCGAM et du Parc du Morvan (produits locaux).

**O... Observation** : En plusieurs circonstances dans l'année (8 mai et 11 Novembre, journée de la déportation...), des commémorations sont organisées pour rendre hommage aux victimes de guerre et anciens combattants. Il est constaté que ces commémorations près du monument aux morts sont souvent perturbées par la circulation des véhicules. Cela est ressenti comme un manque de respect. Cela supposerait la fermeture temporaire (environ 45 minutes) de la rue de l'Eglise et la rue du Fournil. Quid de l'activité commerciale !

**P...Patrimoine** : On nous fait part de l'intérêt qu'il y aurait à établir : un inventaire du patrimoine archéologique et historique de la commune, un inventaire du patrimoine architectural, un inventaire des lieux de légendes, curiosités paysagées, points de vues remarquables etc.

Et à promouvoir les découvertes d'objets en bronze.

Certains inventaires sont déjà finalisés par le Parc du Morvan et peuvent être consultés sur le site « patrimoinedumorvan.org ». Un lieu comme la Maison du Patrimoine Oral recense tout collectage, contes et légendes... et organise des animations très instructives. La commune va publier prochainement un « Atlas de la biodiversité » réalisé par Amélie SERVAIS ainsi qu'un « Guide des balades naturalistes ».

**Q...Question** : Existe-t-il une réflexion globale sur l'extension du bourg à long terme ? Ce point a été à plusieurs reprises, traité dans le bulletin. Pour rappel la commune s'est dotée de nouveaux terrains au lieu dit « Les Grelodots » complétés par l'achat de la maison Labille. Ceci constitue une réserve foncière non négligeable qui permettra le cas échéant d'accueillir de nouveaux habitants à travers des constructions neuves. La CCGAM élabore un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) qui concernera la commune d'Anost.

**R...Randonnées** : Des impatiences se manifestent pour un meilleur développement des voies vertes. La voie verte mise en service entre La Petite Verrière et la limite du département de la Nièvre, en aval des Girards, bénéficie d'une évolution progressive quant à ces aménagements ; la maîtrise d'ouvrage est assurée par la CCGAM. Des observations souvent pertinentes, indiquent la présence de déchets sur la voie du tacot et cela nous renvoie au sens civique demandé à chacun. Il peut être demandé un meilleur entretien des sentiers ainsi qu'un balisage plus efficace.

La commune est traversée par le GR13 et par la Grande Traversée du Morvan. Des manifestations sont régulièrement organisées telles l'Anostienne, la fête de l'écotourisme ou la marche de l'Espoir.

**S...Stationnement** : Un certain nombre d'habitants évoque une réflexion sur les problèmes de circulation, de stationnement et d'aménagements urbains.

Pour rappel, le centre bourg a fait l'objet de différents aménagements de stationnement ces dernières années (matérialisation de places de stationnement sur la D2, l'école, la place centrale, la place de la bascule ainsi que l'aménagement de la place de l'église).

**T...Téléphone mobile** : Tout comme internet, une large demande souhaite une meilleure couverture pour le réseau téléphone mobile.

Bouygues a été l'opérateur historique de la commune depuis la fin des années 1990, en installant une antenne sur le pilote TDF de Bussy, afin de desservir l'ensemble de la commune. Depuis fin décembre 2016, SFR s'est également installé sur le pilone. Free a montré son intention à être également présent. Seul Orange ne souhaite pas s'investir malgré les relances faites par la municipalité.

**U...Utile** On a pu lire une inquiétude concernant l'église d'Anost, en indiquant un intérieur négligé. Il faut se rappeler que l'église a fait l'objet d'un diagnostic quant aux travaux à réaliser (établi fin 2015) par le cabinet d'architectes ARCHIPAT à Saulieu. La rénovation fera l'objet d'une réflexion future par le Conseil Municipal.

**V...Vitesse en voiture** : Que l'on se déplace en automobile ou en moto vous êtes nombreux à vous inquiéter de la vitesse constatée lors d'une traversée de hameaux ou du centre bourg.

Il faut rappeler que les hameaux et lieux dits ne sont pas des agglomérations, donc il n'y a pas de vitesse spécifique mentionnée, à l'exception de Bussy, Corcelles et Montcimet. Il est demandé au conducteur de rester constamment maître de sa vitesse et de réduire celle-ci, en fonction des situations rencontrées, « dans des sections de route étroites ou encombrées et bordées d'habitations ». La vitesse pour la traversée du hameau de Vaumignon est limitée à 70 km/h. Force est de constater trop souvent le non respect de cette limitation.

Actuellement la vitesse concernant la traversée du bourg d'Anost est comme pour toutes les agglomérations, limitée à 50 km/h. Non il n'y aura pas de réducteurs de vitesse installés dans les hameaux, nous avons près de 40 hameaux dans la commune !! Nul n'est censé ignorer la Loi et en connaître les conséquences si elle n'est pas respectée. Faut-il adopter des méthodes coercitives en appelant à des contrôles réguliers faits par la gendarmerie ? Nous en appelons à votre sens civique et au respect du vivre ensemble.

Document rédigé par Daniel TURPIN, au nom de l'équipe municipale.

# Budget

## Les comptes 2016

Le compte administratif 2016 de la Commune fait apparaître un total de recettes fonctionnement et investissement confondus de 1 068 050 € pour un montant total de dépenses de 1 027 892 €. Ces chiffres traduisent une très bonne exécution du budget avec une épargne nette dégagée de 135 773 €, 25% supérieure à la prévision.

Dans le détail d'une année sur l'autre les points les plus marquant concernent :

- des charges générales en légère diminution (-1,6%),
- des charges de personnel inférieures de 2% à la prévision.
- des charges d'intercommunalité conformes au budget.
- La charge d'intérêts pour l'année s'est élevée à 8.131€ contre 9.688 € en 2015.
- Le total des dépenses de fonctionnement diminuent de 12.500 € d'une année sur l'autre soit plus de 2%.
- Les recettes des différentes régies à caractère touristique (Gîtes, camping, Musée..) se sont élevées à 74 616 € en recul de près de 15% par rapport à l'année précédente.
- Le produit des taxes foncières et d'habitation est en réduction de 5,7 %, conformément au pacte de confiance conclu avec la Communauté de Communes dans le cadre du budget 2016.
- La Dotation Globale de Fonctionnement de l'État se réduit de 15.130 € soit 10,8%. Par contre la dotations de solidarité rurale et de bourg centre ont progressé de 4.163 €.

Au total les charges de fonctionnement se sont élevée à 535.332 € et les recettes à 694.482 €, permettant de dégager une capacité d'autofinancement cumulée de 186.203 €.

Au plan des investissements l'année 2016 a vu l'achèvement des chantiers de l'extension du Cabinet Médical et de la réhabilitation de la Gare de Vaumignon, l'acquisition de mal propriété Labille, l'extension du réseau de chaleur, la rénovation de l'abri de la baignade, l'entretien du Cimetière et des bâtiments publics et des gîtes ainsi que des travaux de voirie. Le montant total des investissements est élevé à 463.447 €.

Pour le Budget Eau & Assainissement les recettes de fonctionnement se sont élevées à 137.081 € et les dépenses à 108.209 €. Et pour la part investissement il a été réalisé pour 122.237 € de travaux.

Coté endettement, la commune à remboursé au cours de l'exercice 42.529 € tous budgets confondus (Principal et Eau). Au 1er janvier 2017 l'endettement total de la Commune s'élevait à 381.955 €.

## Le budget 2017

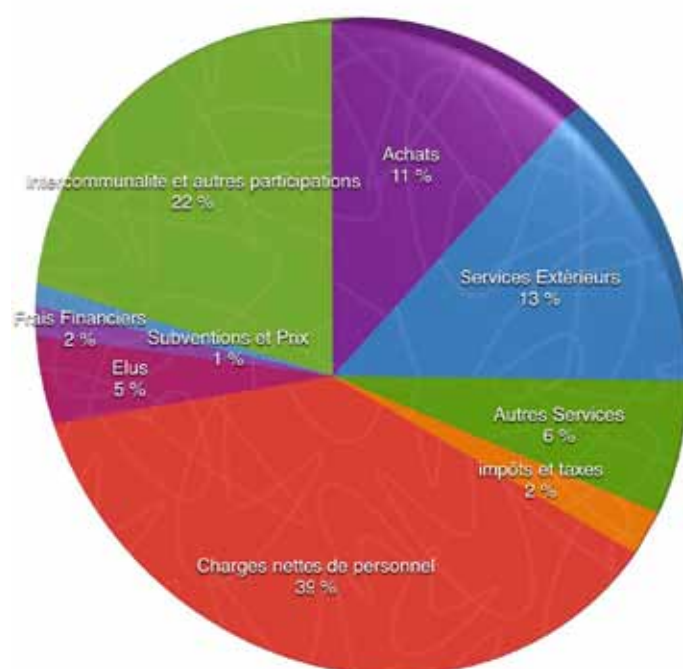
Un budget construit avec la même prudence et la même rigueur que les années précédentes, dans le souci de la maîtrise des dépenses de fonctionnement et des choix d'investissements garants de l'avenir de la commune, réservant l'emprunt aux opérations patrimoniales, aux investissements générateurs de recettes (logements, camping..) et aux biens amortissables (véhicules).

La partie fonctionnement dont les recettes ont été estimées avec prudence permet d'envisager un autofinancement des investissements de plus de 165.000 €, malgré la nouvelle réduction de la dotation globale de fonctionnement versée par l'État.

La prévision d'investissements est en réduction par rapport à l'année passée afin de préserver nos capacités pour le futur, elle reste toutefois conséquente avec une prévision de dépenses de près de 425.000 €.

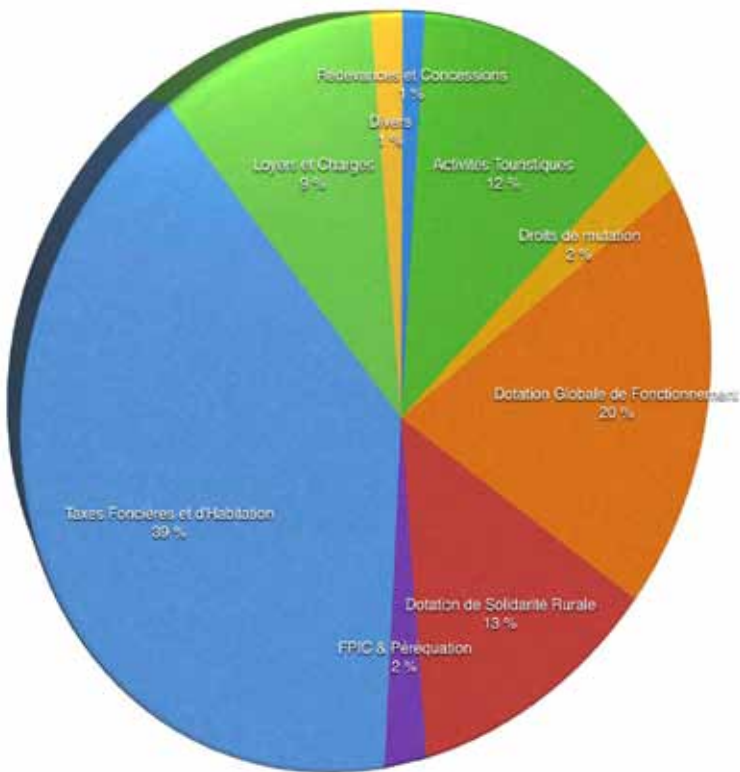
Le budget Eau et Assainissement est prévu pour 100.177 € de dépenses réelles et 163.415€ en recettes permettant avec les résultats antérieurs, de dégager une capacité d'autofinancement de plus de 63.000 €, qui nous permet d'envisager compte tenu des reports et des subventions attendues un montant de travaux de 415.800 € pour la rénovation des réseaux.

Dépenses 2016

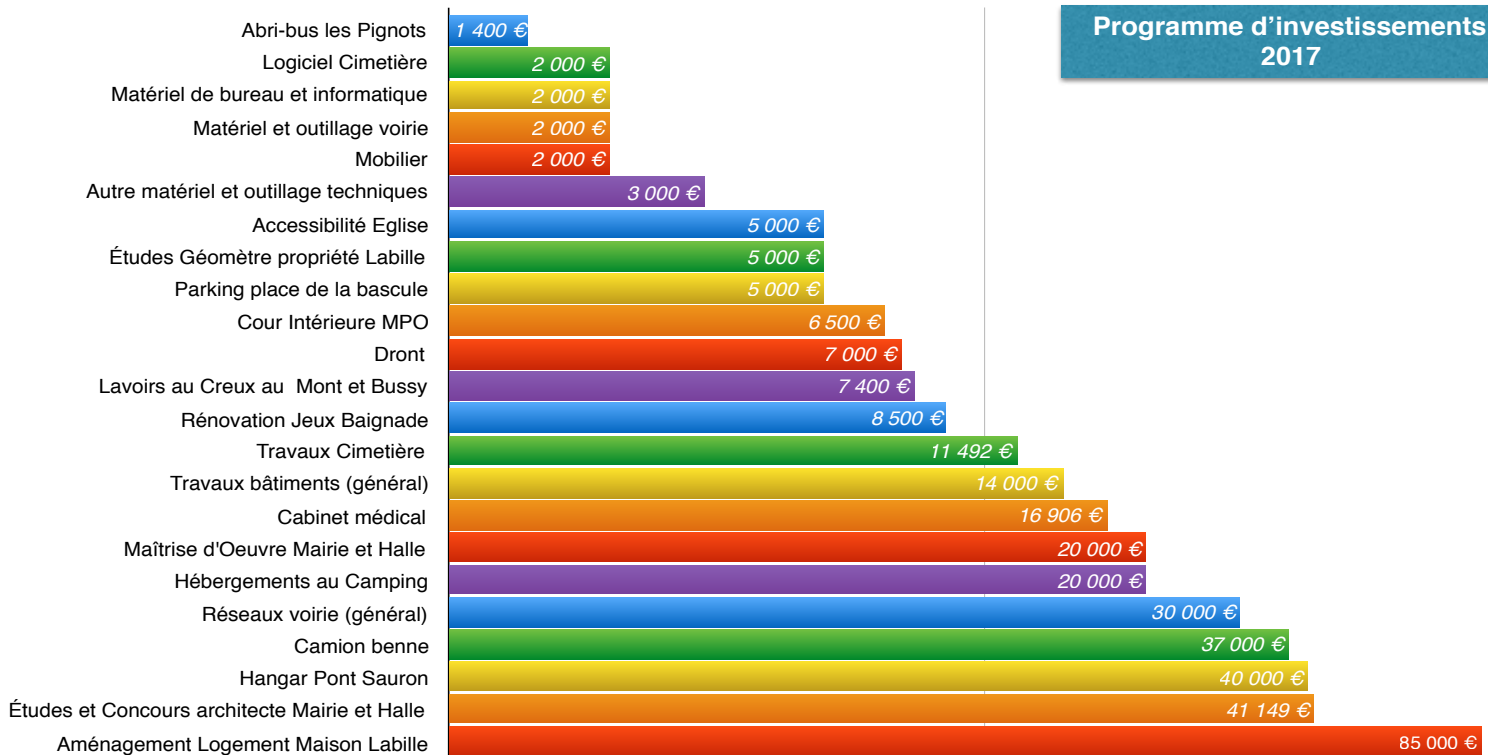
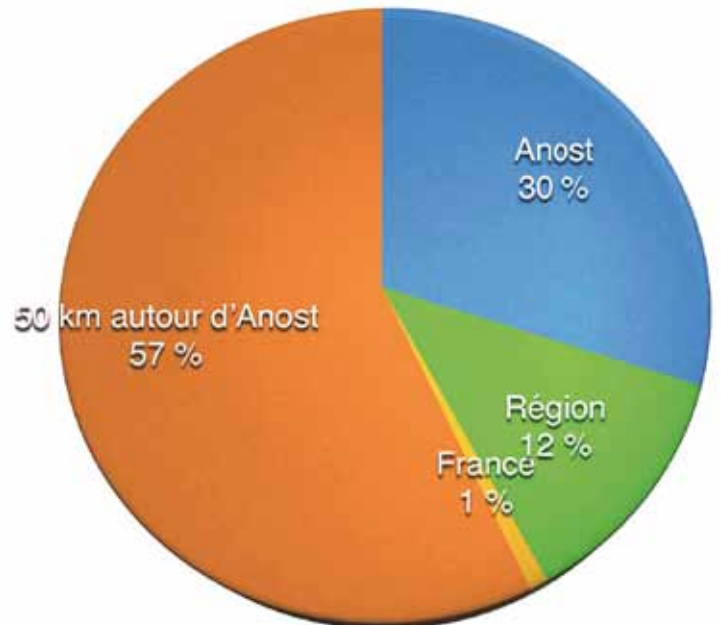




## Recettes 2016



## Répartition géographique des achats effectués en 2016 (600 000€)



**Fonctionnement**

Dépenses		Réalisé 2016	Budget 2017	Réalisé 2016	Budget 2017		Recettes
Charges générales		164 642,88 €	206 300,00 €	8 652,72 €	4 000,00 €		Divers
Charges de Personnel		211 873,02 €	237 150,00 €	138 777,06 €	155 600,00 €	Camping, gîtes,... Mises à disposition de personnels et remboursements.	Recettes Communales
Inter-communalité	Participation à la communauté de Commune du Grand Autunois Morvan	106 874,60 €	107 000,00 €	256 861,26 €	255 500,00 €	Impôts fonciers et Taxe d'habitation	Impôts et taxes
Autres charges		36 008,73 €	46 550,00 €	231 395,24 €	244 364,00 €		Dotation de l'Etat, aides à l'emploi et concours CCGAM
Charges financières	Intérêts des emprunts et frais financiers divers	8 131,19 €	9 100,00 €	50 029,30 €	52 000,00 €	loyers des logements ...	Autres Produits
Charges exceptionnelles		1 556,33 €	1 400,00 €	8 256,31 €	2 000,00 €		Produits exceptionnels
Dépenses imprévues		0,00 €	5 000,00 €		66 069,60 €	Résultat positif des comptes de l'année n-1	Excédent Année N-1
Amortissements		6 245,46 €	3 176 €	511,00 €	0,00 €		Reprise Provision Ancienne
Autofinancement prévu			163 857,6 €				
<b>Total</b>		<b>535 332,21 €</b>	<b>779 533,60 €</b>	<b>694 482,89 €</b>	<b>779 533,60 €</b>		<b>Total</b>
Autofinancement réalisé		159 150,68 €					

**Investissement**

Dépenses		Réalisé 2016	Budget 2017	Réalisé 2016	Budget 2017		Recettes
Remboursement d'emprunts	Logements, Chaufferie bois et Mobil-Homes	29 112,24 €	46 927,45 €	141 312,31 €	120 134,22 €		Excédent N-1 affecté aux investissements
Acquisition Maison Labille et terrains		116 400,00 €			163 857,60 €		Autofinancement prévu
Cabinet Médical	Extension et local Infirmiers	109 871,87 €	16 906,31 €	6 245,46 €	3 176,00 €		Amortissements
Vaumignon	Sauvegarde du local « marchandises »	52 033,65 €		91 806,00 €	130 704,00 €		Subventions d'investissement
Dront		19 270,96 €	7 000,00 €	120 220,20 €	74 000,00 €		Emprunts & dettes assimilées
Cimetière		10 508,00 €	13 492,00 €				Ligne de trésorerie
Extension Réseau de Chaleur		76 476,56 €	0,00 €		2 000,00 €		Cautions
Jardin de la Poste		11 001,44 €			0,00 €		
Mairie & Halle		10 360,36 €	53 148,72 €				
Abri Baignade		11 708,13 €		13 983,00 €	57 900,00 €		Remb. de TVA sur les travaux N-1
Voirie		20 443,25 €					
Travaux & achats divers		20 890,43 €	281 806,15 €		10 000,00 €		Vente de terrains
Opérations, imprévus & cautions			5 200,00 €				
Report déficit N-1		4 483,11 €	137 291,19 €				Report N-1
<b>Total</b>	0	<b>492 560,00 €</b>	<b>561 771,82 €</b>	<b>373 566,97 €</b>	<b>561 771,82 €</b>		<b>Total</b>